

C.T.S.D. du 9 février 2016

Nous sommes donc réunis aujourd'hui pour débattre de la préparation de la rentrée scolaire 2016 dans le 1er Degré en **Lozère**.

Le cadre a été posé par le **Comité Technique Académique** du 27 janvier dernier où les 300 emplois supplémentaires attribués à notre académie ont été répartis entre les 5 départements. Cette répartition a été faite en fonction des priorités nationales et/ou académiques retenues.

Nous prenons acte des 225,5 créations au titre des évolutions démographiques pour une augmentation annoncée de 1 401 élèves, soit 1 poste pour un peu plus de 6 élèves, ce qui est encore mieux que l'année dernière où la dotation globale couvrait déjà les besoins de façon satisfaisante.

Nous nous félicitons aussi de la poursuite des mesures spécifiques en faveur du 1er Degré (financement des décharges de directeurs d'écoles, scolarisation des élèves de moins de 3 ans, dispositif « plus de maitres que de classes », ...), qui se traduisent par 56 créations au titre des mesures « Education prioritaire » et 18,5 au titre des mesures « Inclusion et décharges ».

Nous regrettons néanmoins que le « fléchage protocoles ruraux », présenté lors de la communication ministérielle du 9 décembre, ait disparu au niveau régional.

Pour la **Lozère**, l'écart entre le constat 2015 et la prévision 2016 est estimé à moins 44 élèves (- 31 si l'on prend en compte les chiffres de l'enquête lourde de rentrée). L'écart entre l'effectif actuel (janvier 2016) et la prévision 2015 infirme pourtant cette tendance puisqu'il serait de + 99 élèves (4 577 - 4 478). Nous le disons (et l'écrivons) depuis plusieurs années, il faut être extrêmement prudent avec les chiffres : entre la rentrée 2013 et la rentrée 2015, les prévisions annonçaient une baisse de 133 élèves, les constats montrent une augmentation de 52 élèves (selon les documents CTA) ! Même si on nous explique régulièrement que la carte scolaire n'est pas construite uniquement sur ces données, elles pèsent néanmoins fortement.

La préparation de la rentrée 2016 va donc se faire avec l'attribution de 3 **Equivalents Temps Plein** supplémentaires.

Sans entrer dans le détail des mesures proposées, qui feront l'objet de la discussion à venir, nous souhaitons évoquer quelques points d'ordre général.

La pédagogie est affaire de répétition paraît-il ... Nous l'avions déjà dit l'année dernière, nous le redisons cette année. Nous sommes choqués par le nombre très important d'écoles alertées pour une fermeture de classes : 44 (soit près de 54,32%) ! Cela nous incite à nous interroger sur l'utilité de cette procédure dans certains cas.

Nous l'avions aussi dit l'année dernière, nous le redisons cette année : la carte scolaire qui nous est présentée est à nouveau « techniquement bien maîtrisée », et sans véritable surprise.

En effet, en ce qui concerne les classes, les ouvertures envisagées étaient attendues. Pour ce qui est des fermetures proposées, elles traduisent à la fois le choix de l'Administration de cibler des écoles importantes, où le retrait d'un poste est supposé moins douloureux, et sa volonté de préserver les structures plus petites, dont les effectifs prévisionnels sont parfois inquiétants.

Quant aux autres mesures, si certaines sont dans la continuité de l'effort engagé l'année dernière (remplacement et décharges de Direction), d'autres sont beaucoup plus problématiques (enseignement spécialisé et avenir des RASED par exemple).

Autre point positif, qui correspond à l'engagement pris l'année dernière, c'est la poursuite du défléchage des supports « anglais » (52 dont 5 écoles à classe unique), ce qui représente 12,67% de la totalité des postes implantés, mais 28,66% des supports d'adjoints élémentaires ('ECEL).

Si certains dossiers évoluent plutôt favorablement, des interrogations demeurent, notamment à propos de la formation initiale et continue. En effet, le nombre de stagiaires 1er Degré devrait doubler dans l'académie à la rentrée 2016. Quelles conséquences cela va-t-il avoir en **Lozère** ? Selon les modalités choisies pour leur « accueil » (implantation de supports), les conséquences peuvent être intéressantes, ou pas, pour la formation continue ...

En guise de conclusion provisoire, et en lien avec ce qui vient d'être dit, nous souhaitons évoquer la situation des **Professeurs des Ecoles Maîtres Formateurs (PEMF)**. Ils disent leur malaise depuis plusieurs années. Ils ont été ballotés au gré des réformes successives de la formation. Leur cadre de travail a été sans cesse modifié et la continuité de la formation initiale a largement reposé sur leurs épaules.

Leur positionnement entre **Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)** et **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)** reste flou, mais les sollicitations, elles, ne font qu'augmenter : tutorat des stagiaires, accueil de stagiaires et étudiants dans leurs classes, interventions à l'**ESPE**, interventions dans la formation continue ... Pour des enseignants qui sont en charge de classe à $\frac{3}{4}$ temps, la coupe est souvent plus que pleine.

L'**UNSA Education** souhaite que les possibilités d'augmenter les décharges des **PEMF** soient utilisées pour desserrer l'étau, tout en exprimant de très fortes réserves sur la possibilité de différencier les décharges d'une personne à l'autre. L'**UNSA Education** souhaite que les charges de travail soient objectivées et demande que les éventuelles différences de décharges soient transparentes.

Les **PEMF** et les représentants du Personnel doivent être associés à la réflexion.